

Première phase de la concertation



plu.saint.nazaire imaginons
la ville ensemble !

Vos propositions...
...nos orientations



SN
Saint-Nazaire
port d'attache(s)

INTRODUCTION

La première phase de la concertation organisée pour la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint-Nazaire s'est déroulée au cours du mois de mai 2015. Elle a été complétée de rencontres avec diverses associations*** et a pris la forme de quatre ateliers-citoyens et d'un site dédié « PLU-saintnazaire.jenparle.net » où des débats ont pu être engagés.

Au cours de ces échanges, de nombreuses propositions ont été formulées par les participants. En retour, la municipalité souhaite préciser aux Nazairiennes et aux Nazairiens, et en priorité à celles et ceux qui ont participé aux ateliers, les orientations qu'elle retient pour alimenter le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Ainsi, ce document recense, en toute transparence, les propositions exprimées pendant les ateliers-citoyens et dans les échanges sur internet. La municipalité spécifie, pour chacune d'entre elles, si elle la retient et si elle s'en inspire pour la mise au point du PADD ou si elle considère qu'elle n'est pas compatible avec l'esprit dans lequel elle entend préparer l'avenir de Saint-Nazaire, en expliquant les raisons de ce choix.

Pour faciliter la lecture, les propositions ont été regroupées par grandes thématiques. Pour une lecture « par réunion », il est possible de consulter les comptes-rendus qui ont été publiés sur « www.PLU-saintnazaire.jenparle.net/bibliotheque »

Merci à celles et ceux qui sont venus enrichir, de leurs réflexions et idées, cette première phase de concertation qui sera suivie d'autres d'ici septembre ou octobre 2015.







*** CET 2006, Association des commerçants du centre-ville, ABPE, SPCNE, NATUR'ACTION, Avis de Saint-Marc, LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), LAGRENE, Bretagne Vivante, Association des Paralysés de France.



SOMMAIRE

Les participants aux **ateliers de concertation** sur le PLU et les contributeurs sur le site Internet **www.plu-saintnazaire.jenparle.net** ont formulé 104 propositions dans 14 domaines : *(Cliquez sur le nom d'un domaine pour y accéder directement)*

Propositions dans le domaine de l'architecture et de l'aménagement	4
Propositions dans le domaine du logement pour attirer les familles à Saint-Nazaire	5
Propositions dans le domaine des équipements en faveur des familles	6
Propositions dans le domaine des circulations douces	7
Propositions dans le domaine de l'automobile	8
Propositions en matière de qualité de vie, de confort et de sécurité (notamment des femmes)	9
Propositions concernant le développement des espaces de convivialité dans la ville	10
Propositions concernant la place de l'agriculture dans Saint-Nazaire	11
Propositions concernant la place de l'économie dans Saint-Nazaire	12
Propositions concernant le développement des pôles de proximité	13
Propositions concernant le développement du tourisme	14
Propositions dans le domaine de l'aménagement de certains espaces urbains pour favoriser la biodiversité	15
Propositions formulées à propos de la ville compacte ou intense	18
Propositions dans le domaine des transports en commun	20

-  proposition retenue
-  proposition retenue pour partie
-  proposition non retenue
-  proposition non retenue au titre du PLU
-  proposition en réflexion
-  proposition en réflexion CARENE



VOS PROPOSITIONS

NOS ORIENTATIONS

Propositions dans le domaine de l'architecture et de l'aménagement

Adoucir, rendre plus gaie l'architecture de la Reconstruction en centre-ville.

Rénover les immeubles du centre-ville et inciter les Nazairiens à réaliser des ravalements de façades nécessaires dans certains quartiers et à colorer les immeubles comme c'est le cas dans les rues aux alentours du parc paysager.

Réaménager le quartier de la gare pour en faire une entrée de ville plus agréable.

Réaménager les places pour qu'elles ne se résument pas à des parkings.

Conserver et rénover les bâtiments anciens : anciennes fermes, maisons pittoresques.

Construire un éco quartier à Saint-Nazaire. Pourquoi pas à l'entrée de la ville, entre la gare et le quartier de Prézégat ?

Améliorer la propreté de certains quartiers.

Améliorer la signalétique pour faciliter les déplacements.

La Ville poursuit une mise en valeur de ce patrimoine et une démarche de sensibilisation à la qualité de celui-ci, notamment à travers la charte de coloration.

Oui pour la rénovation des immeubles ; la CARENE accompagne les Nazairiens et Nazairiennes dans cette démarche.

Cette proposition est intégrée au plan de stratégie urbaine du centre-ville.

La place du Commando, par exemple sera réaménagée dans ce sens.

La ville va engager une démarche pour obtenir le label « Ville d'art et d'histoire ». Elle poursuit également une mise en valeur de son patrimoine et une démarche de sensibilisation à la qualité de celui-ci.

Une expérience a déjà été tentée sur ce sujet (éco-quartier de la Vecquerie) et une réflexion est en cours sur l'entrée nord de la ville.

Ce point n'est pas du ressort du PLU mais la demande sera transmise aux services compétents pour qu'elle soit traitée avec la plus grande attention.

Ce point n'est pas du ressort du PLU mais la signalétique fait partie des actions envisagées pour faciliter l'accès, notamment, en centre-ville.



VOS PROPOSITIONS

NOS ORIENTATIONS

Propositions dans le domaine du logement pour attirer les familles à Saint-Nazaire

Réhabiliter les logements vacants du centre-ville et les adapter aux besoins des étudiants et des jeunes couples.



Diversifier les types de logements : individuels, collectifs, adaptés aux besoins des familles, des étudiants, des personnes âgées, des personnes à mobilité réduite.



Favoriser l'accès à la propriété pour les jeunes couples.



Construire des appartements avec des balcons et des maisons individuelles avec des jardins en accession à la propriété.



VOS PROPOSITIONS

NOS ORIENTATIONS

Propositions dans le domaine des équipements en faveur des familles

Construire les équipements publics suivants : écoles, crèches, parcs, aires de jeux, aires sportives, une maison de quartier dans le centre-ville. Il faut des équipements accessibles à tous et notamment aux jeunes.

Une réflexion est engagée sur la répartition des équipements sur le territoire et leur accessibilité. Un plan patrimoine est en cours pour optimiser ceux qui existent.

Des propositions d'améliorations seront faites en conséquence mais il n'y aura pas de maison de quartier en centre-ville.

Favoriser l'implantation de cabinets médicaux et de commerces diversifiés dans le centre-ville.

Créer un deuxième skate-park (par exemple dans le bois Joalland) ou un lieu dans le même esprit, dans lequel les générations se côtoient, vivent ensemble et se respectent.

Ce projet n'est pas à l'ordre du jour pour le moment ; le Skate Park est déjà un équipement exceptionnel, à l'échelle de notre commune.

Installer un kiosque à musique, par exemple sur le front de mer.

Les aménagements du front de mer se poursuivent ; ils visent à y renforcer encore l'animation. Sur la place du Commando, des espaces d'expression seront mis à disposition.

Plus de restaurants et de bars ouverts le soir.

Installer des boulodromes dans les différents quartiers de la ville.

Les espaces de convivialité sont importants pour le bien-vivre ensemble. Ils seront traités dans leur globalité.

Ouvrir une salle des fêtes utilisable par les familles, les associations ou les écoles.

Ce point ne relève pas du PLU. Une réflexion est en cours sur les horaires d'ouverture des équipements existants.



VOS PROPOSITIONS

NOS ORIENTATIONS

Propositions dans le domaine des circulations douces

Créer des « zones de rencontres » pour mutualiser l'espace afin que chacun soit vigilant plutôt que de séparer les voies de circulation ce qui entraîne une augmentation de la vitesse pour les piétons.



Créer des parcours verts piétonniers permettant de découvrir la ville sous un angle nouveau.



Améliorer la qualité des trottoirs, pour notamment qu'ils demeurent plats (pour les personnes à mobilité réduite) et éviter de les encombrer.



Ce point n'est pas du ressort du PLU mais il sera transmis aux services compétents avec une attention particulière.

Prévoir plus de place pour les vélos sur la voirie, notamment pour les liaisons entre le centre-ville et les quartiers périphériques (Mean-Penhoët, l'Immaculée etc.), même si cela passe par une réduction du nombre de voies réservées aux voitures.



Une réflexion sur la place du vélo est engagée.

Améliorer le réseau de pistes cyclables et, là où il n'est pas possible d'en mettre, réduire la vitesse de circulation autorisée.



Une étude sur la hiérarchisation des voies a été lancée.

Augmenter le nombre d'amarrages pour les vélos et améliorer leur visibilité.



Une réflexion sur la place du vélo est engagée.

Entretien la voirie pour sécuriser la circulation cycliste.



Une réflexion sur la place du vélo est engagée.

Mettre en place des vélos en libre-service, notamment à la gare, sur le front de mer et à la Mairie.



Cette réflexion est menée par la CARENE.

Favoriser l'utilisation des vélos électriques, par exemple en apportant une aide financière à ceux qui en feraient l'achat.



Ce point n'est pas du ressort du PLU mais une attention sera portée à la question.



VOS PROPOSITIONS

NOS ORIENTATIONS

Proposition dans le domaine de l'automobile

Organiser le stationnement dans les cœurs d'îlots afin de laisser plus de place aux autres modes de déplacement dans les rues.

Favoriser l'utilisation des véhicules électriques en installant des bornes de rechargement.



Les cœurs d'îlots sont souvent privés, mais une réflexion est à mener sur ce sujet.



Ce sera fait dans le cadre de la démarche de développement durable Cit'ergie, engagée par la Ville.



VOS PROPOSITIONS

NOS ORIENTATIONS

Propositions en matière de qualité de vie, de confort et de sécurité (notamment des femmes)

Améliorer l'éclairage de certains quartiers (Trébale et les Landettes) et installer des capteurs de mouvements pour économiser l'électricité.



Ce point ne relève pas du PLU mais il sera transmis aux services compétents avec une attention particulière.

Assurer une meilleure animation du centre-ville dans le but de réduire le sentiment d'insécurité et d'inconfort des habitantes, notamment en facilitant l'installation des étudiants dans l'hyper-centre.



A la sortie des événements culturels ou sportifs, des habitants envisagent d'organiser un système de covoiturage ou de pédibus.



Ce point ne relève pas du PLU. Cette proposition est transmise à la CARENE qui l'intégrera dans la réflexion engagée pour le PDU (Plan de Déplacements Urbain). Des réponses seront apportées en fin de procédure (décembre 2016).



VOS PROPOSITIONS

NOS ORIENTATIONS

Propositions concernant le développement des espaces de convivialité dans la ville

De nouveaux espaces verts :

Créer une coulée verte entre le bois Joalland et la mer.



Projet en cours.

Implanter des jardins partagés et une ferme pédagogique.



Des jardins partagés existent déjà sur la ville ; il faudra les accompagner dans un cadre à déterminer ; pour la ferme pédagogique, la réflexion est à lancer.

Créer des espaces verts et parcs favorisant le vivre ensemble intergénérationnel dans les lieux suivants : place de Gavy (un belvédère face à l'estuaire), dans les quartiers du Petit-Maroc, de la gare et du bord de mer.



Réflexion à mener à l'échelle de l'ensemble du territoire (maillage éco-paysager à renforcer).

Multiplier les petits squares, lieux de détente agréables pour « se poser », au sens de faire une pause de quelques minutes entre deux activités.



Ce point sera intégré dans la réflexion globale sur le mobilier urbain.

Le réaménagement d'espaces existants :

Réaménager la rue Léon Blum, la place du Commando et la place François Blaino pour en faire des espaces plus conviviaux, moins minéraux, avec des commerces diversifiés.



C'est le cas, notamment dans le projet Front de mer-tranche 3.

Aménager l'ancien hôpital en espace vert.



Réflexion déjà engagée...un cadre verdoyant sera préservé, mais le cœur du projet comprendra des logements (nouveau quartier).

Aménager le parc paysager et permettre l'implantation de baraques à frites, stands de glace et d boissons, etc.



Dans le cadre de la réalisation de la coulée verte entre le Front de mer et le Bois Joalland, il faudra voir le rôle particulier du parc dans cet aménagement.



VOS PROPOSITIONS

NOS ORIENTATIONS

Propositions concernant la place de l'agriculture dans Saint-Nazaire

Etendre le périmètre du PEAN à l'ensemble des terres agricoles.

Favoriser l'installation de nouveaux habitants dans les cœurs de hameau pour remplacer les agriculteurs vieillissants.

Favoriser le ruissellement naturel de l'eau, de conserver des voies naturelles telles que les chemins (et donc éviter de les niveler pour en faire des chemins touristiques).



Ce sujet n'est pas d'actualité pour le moment. Il convient déjà de faire vivre le PEAN actuel et d'en mesurer les retombées.



La construction « en dent creuse »** sera autorisée ponctuellement dans les hameaux, dans le respect de leur identité et de leur qualité paysagère.



** Une « dent creuse » correspond à une parcelle non bâtie positionnée entre 2 parcelles construites.



VOS PROPOSITIONS

NOS ORIENTATIONS

Propositions concernant la place de l'économie dans Saint-Nazaire

Faire en sorte que les activités économiques occupent une place prépondérante dans la ville car leur développement est un enjeu majeur.



Prêter une attention particulière au tertiaire car il s'agit du secteur qui concentre le plus d'activités.



Redynamiser le centre-ville, de l'avenue de la République au Ruban bleu.



Conforter et relancer un réseau de « petits » commerces de proximité bien répartis (alimentation, pharmacie, librairies), plutôt que des grandes enseignes.



Une étude est menée dans ce sens qui vise surtout à conforter l'existant.

Installer des activités de services dans les cellules des commerces qui ferment ou des logements anciens vacants.



Construire des parkings relais en entrée de ville et favoriser le covoiturage et l'utilisation des transports en commun ?



La réflexion doit être menée avec la CARENE et le Conseil Départemental.



VOS PROPOSITIONS

NOS ORIENTATIONS

Propositions concernant le développement des pôles de proximité

Développer les pôles de proximité dans tous les quartiers de la ville et au centre-ville.

Une étude est menée dans ce sens, par la CARENE qui vise surtout à conforter l'existant.

Limitier le développement de grandes zones commerciales en périphérie et retrouver un équilibre cohérent entre les galeries marchandes et les commerces de quartiers.

Limitier, au centre-ville, la hausse des loyers pour inciter les habitants et les commerçants à s'y installer.

L'objectif politique est affirmé ; les moyens seront mis en œuvre, mais tout ne pourra être régulé.

Planter de nouvelles activités professionnelles de services, des emplois artistiques ou encore des pôles de formations nouveaux, près de la gare et sur l'avenue de la République.

Ce secteur est intégralement intégré au plan stratégique du centre-ville.

Planter de nouveaux emplois sociaux dans certains quartiers : médiateurs, personnes relais entre les associations et les institutions etc.

Ce point n'est pas du ressort du PLU mais, un plan de prévention de la délinquance et pour la tranquillité publique est en cours d'élaboration.

”



VOS PROPOSITIONS

NOS ORIENTATIONS

Propositions concernant le développement du tourisme

Organiser des animations sur les plages de façon régulière (plusieurs fois par semaine pour un groupe) et permettre aux commerces de s'y implanter facilement.

Créer un port de plaisance.

Aménager un port au Petit-Maroc ou dans le quartier avoisinant et développer des commerces aux alentours.

Développer le tourisme industriel en mettant en place et en valorisant des circuits de visites d'infrastructures portuaires et/ou aéronautiques.

Développer le tourisme dans la Brière avec la mise en place de circuits pour vélos.

Développer les animations de rue en ville pour attirer les touristes : mimes, marchés nocturnes, chanteurs et danseurs dans les rues, expositions de peintures ou sculptures, marchés d'artisanat d'art, etc.

Organiser des spectacles de sons et lumières.

Valoriser et donner à voir ce qui est déjà beau comme le front de mer, les pêcheries, les bassins de Penhoët et de Saint-Nazaire, la lisière de la Brière ou le marché en améliorant leur accessibilité.

Réaménager la base sous-marine : végétalisation, installation d'œuvres d'art et de jeux de lumières.

Les aménagements du front de mer se poursuivent. Ils visent à renforcer encore l'animation de cet espace sur lequel les manifestations ludiques sont déjà nombreuses. Cependant, la plage ne fait pas partie du domaine public communal ; il est donc plus difficile d'y implanter des commerces.

Les études sont lancées sur le site des anciens frigos, le long du bassin de Saint-Nazaire.

Le site à l'étude, aujourd'hui, pour l'emplacement d'un port de plaisance et celui des frigos.

Ce point n'est pas du ressort du PLU mais il sera transmis aux services compétents qui travaillent déjà dans ce sens.

Ce point n'est pas du ressort du PLU.

Une démarche de végétalisation a déjà été entreprise sur le toit et l'aménagement de la base se poursuit.



VOS PROPOSITIONS

NOS ORIENTATIONS

Propositions dans le domaine de l'aménagement de certains espaces urbains pour favoriser la biodiversité

Planter plus d'arbres et de fleurs dans le cœur de ville, près de la gare, le long de la plage, près du port et à l'entrée nord de la ville. Installer des squares et des parcs là où cela est possible.



Un schéma directeur paysager est en cours d'élaboration dans ce sens.

Fleurir les cœurs d'îlots des ronds-points.



Ce point n'est pas du ressort du PLU mais il sera transmis aux services compétents avec une attention particulière.

Végétaliser les rues de la ville pour créer des continuités végétales entre les espaces verts.



Un schéma directeur paysager est en cours d'élaboration. Le confortement de la « trame verte et bleue » sur le territoire ira dans ce sens.

Veiller à la diversité de la végétation, utiliser moins de palmiers et plus d'arbres à fleurs et de végétaux qui demandent peu d'entretien. Développer les corridors écologiques : entre la mer et le bois Joalland, entre ce dernier et le parc paysager, entre l'ouest du quartier Saint-Marc et la Brière.



Identifier clairement les cours d'eau, les voies de ruissellement, les maillages bocagers et les bassins versants.



Favoriser l'écoulement des eaux pluviales par des noues à ciel ouvert.



Préserver les berges non aménagées de la Loire et notamment la vasière de Méan qui est l'estuaire du Brivet.



Une vigilance est portée sur ce secteur. La situation de la vasière ne relève pas de la seule responsabilité de la Ville. La création du Centre d'interprétation et de valorisation de l'estuaire de la Loire, programmée à court terme, montre tout son intérêt pour ce sujet.





VOS PROPOSITIONS

Favoriser les plantations hors sol pour colorer le centre-ville : bacs à fleurs suspendus.

Favoriser la création de toits végétalisés, (toit du gymnase Fogel par exemple).

Installer des jardins-terrasses sur les toits des garages alignés.

Aménager les espaces abandonnés (arrières d'immeubles, garages en ruines) par exemple en jardins partagés.

Donner une plus grande place aux espaces verts dans la ville, certaines parcelles pouvant être entretenues par les habitants eux-mêmes.

Favoriser les essences locales, notamment dans les nouvelles constructions, mais aussi favoriser la diversité des espèces végétales dans la ville.

Ne plus permettre l'usage généralisé de pesticides et de produits phytosanitaires.

Mettre en place un plan de gestion des arbres et du bocage.

Encourager la plantation de haies bocagères ou arbustives d'essences locales autour des parcelles privées.



NOS ORIENTATIONS

La réflexion pourra être menée dans le cadre du « plan stratégie urbaine du centre-ville ».

Les garages sont privés ; le règlement du PLU ne l'interdit pas.

Ces espaces sont privés ; la réflexion est à mener en partenariat avec les propriétaires concernés.

Proposition à étudier.

Le schéma directeur paysager donnera des orientations dans ce sens.

Démarche de sensibilisation engagée.

Réflexion en cours.

Une incitation dans ce sens existe déjà dans le règlement.



VOS PROPOSITIONS



Distribuer aux habitants (à des occasions déterminées comme les mariages, les naissances, l'arrivée dans la ville), des graines, des bulbes, des arbustes et des plantes pour favoriser la floraison des jardins, des fenêtres ou des balcons individuels.

Pour aider les ménages à entretenir leurs jardins, mettre à leur disposition : un broyeur, un composteur, une zone de stockage de déchets végétaux, ramassés ensuite par les services de la Ville.

Favoriser les jardins partagés (par exemple le Clos d'Ust) et éviter leur « grignotage ».

Mettre en valeur les friches avec la collaboration des riverains.

Tester des élevages urbains : poules, chèvres, vaches. Mettre en place des nichoirs, mangeoires, hôtel à insectes.



NOS ORIENTATIONS



Ce point n'est pas du ressort du PLU mais la suggestion sera soumise au service compétent avec une attention particulière.



Des composteurs sont déjà mis à disposition par la CARENE, la communication à ce sujet sera renforcée.



L'idée est intéressante mais les jardins partagés ne sont pas forcément voués à être pérennes ; il conviendra d'encadrer la démarche.



La Ville aura une vigilance sur ce point mais il s'agit souvent de parcelles privées.



Ceci est à organiser ; une expérience a déjà été tentée avec un hôtel à insectes (Val de la Courance).



VOS PROPOSITIONS

NOS ORIENTATIONS

Propositions formulées à propos de la ville compacte ou intense

Utiliser et valoriser au mieux ce qui existe déjà afin de renforcer la compacité de la ville, tout en conservant une place importante aux espaces verts (squares, parcs, jardins partagés) et de convivialité.

Mieux utiliser l'espace en construisant des parkings souterrains pour « cacher » les voitures dans le centre-ville et utiliser l'espace ainsi gagné pour implanter des zones piétonnes.

Optimiser l'utilisation des garages individuels, des caves vides et des immeubles vacants.

Créer des espaces communs entre les logements collectifs afin de répondre aux besoins quotidiens des habitants tout en créant des espaces de convivialité et de rencontre.

Ne pas permettre la construction de grands ensembles qui créent des quartiers déshumanisants et des logements petits et pas toujours de qualité.

Ne pas permettre non plus les lotissements pavillonnaires qui ne favorisent pas la mise en place d'une vie de quartier et obligent les habitants à prendre leur voiture pour se déplacer.

Ne pas permettre, enfin, le pavillonnaire diffus et sa trop faible densité qui entraîne l'étalement urbain.



Une meilleure utilisation de l'espace et une priorité pour la Commune qui étudiera donc toutes les possibilités qui vont dans ce sens.

Patrimoine privé ; intervention plus difficile...

La Ville favorisera cette démarche, mais beaucoup d'espaces sont privés.

Un équilibre entre les différents types d'habitat est indispensable pour assurer la mixité sociale et économiser l'espace. Chaque type d'habitat doit, cependant, être réalisé en portant une attention particulière à son environnement afin d'assurer un cadre de vie agréable pour tous.

Les logements individuels sont nécessaires également pour répondre aux besoins de tous, tout en évitant un habitat diffus.

Les logements individuels sont nécessaires également pour répondre aux besoins de tous, tout en évitant un habitat diffus.



VOS PROPOSITIONS

Favoriser l'habitat intermédiaire car il permet la mixité sociale, instaure une vie de quartier calme et confère le sentiment d'habiter dans un logement individuel, tout en limitant l'étalement urbain.

Favoriser les maisons de ville qui permettent d'avoir un habitat à taille humaine, avec jardin individuel.

Limiter la hauteur des immeubles à 3 ou 4 étages maximum.

Instaurer une gradation des types d'habitat en fonction de la situation géographique (du centre à la périphérie).

Limiter l'urbanisation du littoral, par exemple en limitant la hauteur des immeubles (R+2 maximum).

La ville doit préempter les vieux immeubles vides du centre-ville pour les rénover et ainsi atténuer la désertification de cet espace.



NOS ORIENTATIONS

La hauteur des bâtiments ne peut être limitée de façon uniforme ; tout dépend des quartiers.

L'insertion urbaine prévaut, mais la gradation doit se faire à l'échelle des quartiers et non de la ville.

Une démarche est engagée dans ce sens ; une étude qualitative a été réalisée qui va permettre de préciser le secteur concerné.

La seule initiative publique ne pourra régler le problème mais engagera une dynamique ; un travail est déjà entrepris sur les copropriétés du centre-ville.



VOS PROPOSITIONS

NOS ORIENTATIONS

Propositions dans le domaine des transports en commun

Ces propositions sont transmises à la CARENE qui les intégrera dans la réflexion engagée pour le PDU (Plan de Déplacements Urbain).
Des réponses seront apportées en fin de procédure (décembre 2016)

Développer le réseau de transports en commun de l'agglomération : en créant de nouvelles lignes de bus et une nouvelle ligne héliYce transversale.



Cette proposition est transmise à la CARENE qui l'intégrera dans la réflexion engagée pour le PDU (Plan de Déplacements Urbain). Des réponses seront apportées en fin de procédure (décembre 2016).

Augmenter la fréquence de passage de tous les bus, et pas seulement la ligne héliYce (lignes U) et améliorer la synchronisation des transports en commun.



Cette proposition est transmise à la CARENE qui l'intégrera dans la réflexion engagée pour le PDU (Plan de Déplacements Urbain). Des réponses seront apportées en fin de procédure (décembre 2016).

Améliorer l'accessibilité des bus (U et Lila) pour les personnes à mobilité réduite. L'écart entre le quai et le bus est parfois trop grand.



Cette proposition est transmise à la CARENE qui l'intégrera dans la réflexion engagée pour le PDU (Plan de Déplacements Urbain). Des réponses seront apportées en fin de procédure (décembre 2016).

Autoriser les cyclistes à prendre le bus avec leur vélo.



Cette proposition est transmise à la CARENE qui l'intégrera dans la réflexion engagée pour le PDU (Plan de Déplacements Urbain). Des réponses seront apportées en fin de procédure (décembre 2016).

Développer les navettes Zénibus.



Cette proposition est transmise à la CARENE qui l'intégrera dans la réflexion engagée pour le PDU (Plan de Déplacements Urbain). Des réponses seront apportées en fin de procédure (décembre 2016).

